



L'EXPRESS DU CESER

N°22

LE MOT DU GROUPE CGT DU CESER PAYS DE LA LOIRE

<https://cgt-paysdelaloire.org/>



SESSION PLÉNIÈRE DU 3 MARS 2023 : LA DERNIÈRE AVANT SA DISPARITION ?

L'ESSENTIEL

La session de mars a été particulièrement légère, avec, outre l'avis sur la Décision Modificative, un seul rapport, consacré aux conditions de réussite des étudiants de 1^{er} cycle.

La CGT a voté l'ensemble des travaux présentés à cette session.

Nous profitons également de cet express pour faire part des menaces qui pèsent sur les CESER.

En fin de cette lettre, nous rappelons les travaux en cours au CESER

L'AVIS SUR LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Le CESER inique qu'il portera une attention particulière à :

- La poursuite et le suivi des missions portées par Solutions & Co ainsi que la souplesse de leur exécution ;
- La mise en œuvre de l'action de la Région dans l'accompagnement des salariés et les suites données au Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) après son homologation.

Il rappelle son attente de l'évaluation à venir des résultats des coupes budgétaires réalisées en 2025.

➤ La CGT a voté l'avis du CESER.

[Voir la lettre du groupe n°306](#)

L'ÉTUDE SUR LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS DE PREMIER CYCLE

Pour cette étude, le CESER s'est appuyé notamment sur l'audition d'étudiant.e.s syndiqué.e.s à la CGT, et sur des personnels CGT de l'université de Nantes.

Cette étude met en avant les obstacles sociaux à la réussite des étudiants en 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur et émet des préconisations pour combattre leur précarisation.

- **Même si elle n'a pas obtenu que le CESER appuie sa proposition d'une allocation d'autonomie pour les étudiant.e.s, la CGT a voté l'étude. Le MEDEF a voté contre, du fait de critiques figurant dans l'étude contre les établissements privés lucratifs.**

- La CGT a fait une intervention commune avec la FSU, l'UNEF et Solidaires.

[Voir la lettre du groupe n°307](#)

LE POINT SUR LE PROJET DE LOI SIMPLIFICATION – MENACE SUR LES CESER

Le projet de loi de simplification adopté par l'assemblée nationale et le Sénat prévoit de rendre le CESER facultatif. La Région décidant de le maintenir ou pas CESER.

Dans les Pays de la Loire, le risque est grand que l'exécutif acte alors la fin du CESER, surtout après que ce dernier s'est montré très critique sur les coupes budgétaires décidées par Mme Morançais.

Toutefois de nombreuses interrogations persistent, y compris sur la date de disparition possible des CESER.

[Voir la lettre du groupe n°308](#)

TRAVAUX EN COURS AU CESER

Deux études sont prévues pour juin : le besoin en **logement** décent, et la **culture** dans les territoires. Une contribution sur le projet stratégique du Port de Nantes Saint Nazaire est prévue pour octobre. Enfin, le CESER prévoit de travailler sur les impacts du changement climatique et son atténuation, en revoiture d'une étude de 2016, sur la robustesse des organisations (entreprises, associations, services publics?), et sur l'insertion dans l'emploi des jeunes. **Tout ceci étant soumis aux interrogations pesant sur l'avenir du CESER.**

Les conseillers et conseillères CGT au CESER : Eric Bachelot, Christophe Besnard, Stéphane Godard, Marie-Laure Hermouet, Yvic Kergroac'h, Diane Oble, Catherine Paris, Chrystèle Savatier, restent à votre disposition.

Courriel : comite-regional@cgt-paysdelaloire.org / tel 02.41.20.03.21